



© Enea Le Fons - CC Attribution

Art numérique

IA et NFTs dans le marché de l'art

Aspects juridiques et pratiques

Conférence de la Fondation pour le droit de l'art
coorganisée avec le Digital Law Center,
Université de Genève

Judi 16 novembre 2023, 9h-13h

Théâtre de l'Espérance, Rue de la Chapelle 8, 1207 Genève

Art numérique

IA et NFTs dans le marché de l'art

Aspects juridiques et pratiques

Conférence de la Fondation pour le droit de l'art coorganisée avec le Digital Law Center, Université de Genève

Jeudi 16 novembre 2023, 9h-13h

Théâtre de l'Espérance, Rue de la Chapelle 8, 1207 Genève

La fascination exercée par l'art numérique, qu'il s'agisse d'œuvres d'art créées au moyen d'outils d'intelligence artificielle (IA) ou de jetons non fongibles (NFTs), conduit de nombreuses personnes (créateurs, collectionneurs, investisseurs, musées, sociétés technologiques et autres professionnels de l'art) à rejoindre ce marché. Ces nouvelles formes artistiques en plein essor sont en effet susceptibles de révolutionner le marché de l'art. Elles soulèvent en tout état de nombreuses questions juridiques et pratiques.

Cette conférence coorganisée par la Fondation pour le droit de l'art et le Digital Law Center de l'Université de Genève vise à explorer certaines facettes juridiques de l'art numérique, en particulier les défis liés tant à la *création* d'art numérique (sous l'angle de l'intelligence artificielle) qu'à la *commercialisation* de cet art.

8h30 *Accueil des participants*

9h00 **Introduction**

Pierre Gabus, Fondation pour le droit de l'art, avocat

Création de l'art numérique

Modérateur : **Prof. Jacques de Werra**, Digital Law Center, Université de Genève

9h15 **Créations numériques et intelligence artificielle en droit d'auteur suisse et comparé**

Prof. Ivan Cherpillod, Université de Lausanne

9h45 **Créer l'art numérique**

Guillaume Helleu, architecte et chercheur associé, HEAD Genève

10h05 *Discussion*

10h15 *Pause*

Commercialisation de l'art numérique

Modératrice : **Dr. Anne Laure Bandle**, Fondation pour le droit de l'art, avocate

10h45 **La vente d'art numérique sur les marchés primaire et secondaire**

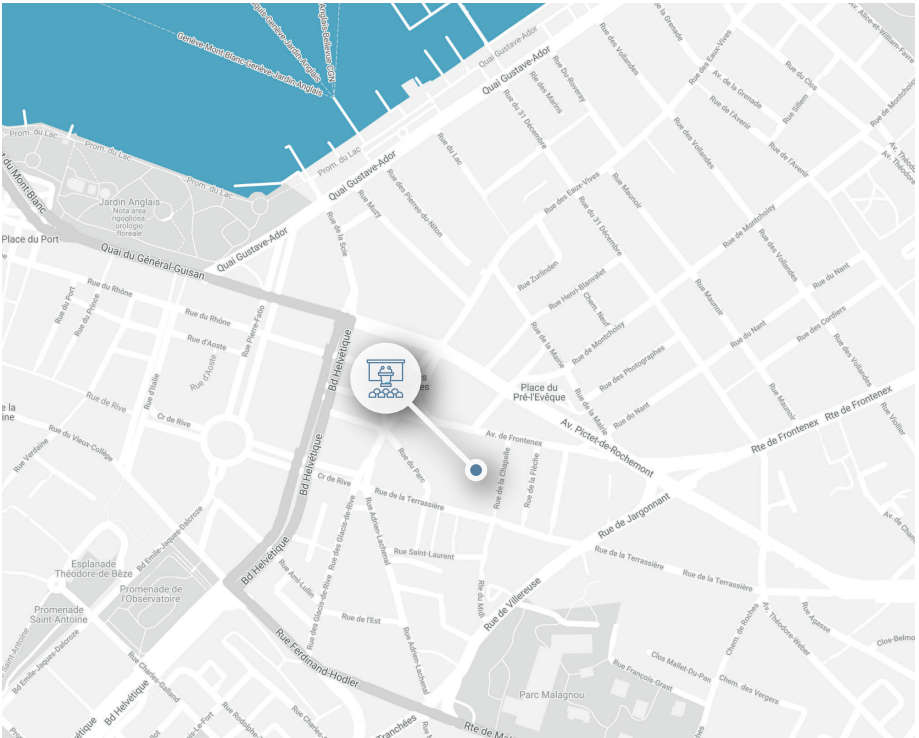
George Bowring, entrepreneur, conseiller et collectionneur

11h15 **Créer, collectionner et vendre des œuvres numériques analyse sous l'angle fiscal**

Prof. Xavier Oberson, Université de Genève

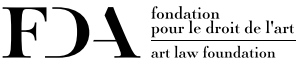
11h45 *Discussion*

12h00 *Pause déjeuner*



Théâtre de l'Espérance
Salle de théâtre

Rue de la Chapelle 8
1207 Genève



**Digital
Law
Center**

Organisé grâce au soutien de :



Fondation pour le droit de l'art
& Centre du droit de l'art
Uni Mail – Faculté de droit

40, boulevard du Pont d'Arve – 1205 Genève – Suisse
www.artlawfoundation.com
T +41 22 379 80 75